

Le département des Finances s'engage à poursuivre les réformes pour une meilleure gestion des finances publiques

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 13-09-2008 11:34:34

Le ministère de l'Economie et des Finances s'est engagé dans la poursuite des réformes, entamées ces dernières années, pour l'amélioration de la gestion et l'optimisation de la performance des finances publiques, a affirmé vendredi à Rabat le ministre de l'Economie et des Finances, Salaheddine Mezouar.

Intervenant à l'ouverture du colloque international sur "La réforme des finances publiques au Maroc et en France : Pour une bonne gouvernance financière publique", placé sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, M.Mezouar a indiqué qu'"au plan de la réforme budgétaire, la stratégie élaborée (par son département) et progressivement mise en oeuvre s'articule autour de la maîtrise des dépenses publiques, de l'amélioration de la gestion publique et de la modernisation du contrôle".

La mise en oeuvre de la gestion axée sur les résultats et la généralisation du cadre de dépenses à moyen terme à l'ensemble des ministères constitueront des instruments de programmation pluriannuelle et d'arbitrage intersectoriel, pour assurer la pérennité des équilibres macroéconomiques au regard des possibilités financières, a ajouté le ministre.

L'expérience marocaine en matière de gestion des finances publiques, a souligné M. Mezouar, "s'est appuyée, ces dernières années, sur les résultats positifs des indicateurs macroéconomiques".

Ces résultats, a-t-il poursuivi, "traduisent les efforts des pouvoirs publics pour l'amélioration du climat des affaires, la stimulation des secteurs porteurs, l'amélioration du financement de l'économie, la stabilisation du cadre macroéconomique et la mise en place des conditions d'une croissance forte, durable et génératrice d'emplois".

Abondant dans le même sens, le directeur général des Impôts, Noureddine Bensouda, a noté que les réformes des finances publiques s'inscrivent toutes dans le cadre général de la modernisation et de la bonne gouvernance des intérêts collectifs d'un Etat moderne.

Ces réformes ont, selon M. Bensouda, donné lieu à une nouvelle approche visant l'orientation de la gestion budgétaire vers une culture de résultat et de performance fondée sur l'efficacité et l'efficience de la dépense publique.

Le directeur général des Impôts a, par ailleurs, affirmé que "l'exécution des lois de finances depuis 2000 a été marquée par la stabilité du cadre macro-économique, le maintien du déficit budgétaire à un niveau soutenable en dépit des contraintes internes et externes".

Et d'ajouter que les performances des sept premiers mois de l'année 2008 par rapport à 2007, confirment que l'amélioration des recettes fiscales engagées depuis 2004 est structurelle et non conjoncturelle, et ce, en dépit d'une conjoncture économique et sociale marquée par une année

agricole peu satisfaisante, une augmentation des prix du pétrole et de certaines produits de large consommation.

Les recettes fiscales ont enregistré une progression de 30 pc en 2008 contre 17 pc une année auparavant, a-t-il précisé, soulignant que cette performance s'explique essentiellement par un bon comportement des recettes des impôts directs avec une augmentation de 44 %, résultant essentiellement de la hausse de 74 % des recettes de l'impôt sur les sociétés (IS).

Quant aux dépenses publiques, M. Bensouda a noté que les dépenses ordinaires se sont inscrites en hausse de 9 % sous l'effet de l'augmentation des charges de la compensation de 52 % en raison du soutien des prix des produits pétroliers et certains produits de base.

Evoquant le rapport de la Banque Mondiale "Country financial accountability assessment" (CFAA), M. Bensouda a indiqué que la BM a évalué positivement la gestion du système des finances publiques.

Le président de l'association pour la fondation internationale de finances publiques (FONDAFIP), M. Michel Bouvier (France), a estimé, pour sa part, que toute réforme fiscale s'inscrit dans la recherche d'une plus grande efficacité du rôle redistributif de l'Etat.

Cette réforme participe à la lutte contre la pauvreté et à la réalisation effective d'une meilleure équité spatiale car une gestion budgétaire performante constitue un moyen essentiel pour le développement économique et social d'un pays.

La séance d'ouverture de ce colloque s'est déroulée en présence du conseiller de SM le Roi, M. Abdelaziz Meziane Belfkih, du Sénateur de l'Orne, ancien ministre français délégué au budget et à la réforme budgétaire, M. Alain Lambert et de plusieurs universitaires et experts marocains et français.

Organisé par le ministère de l'Economie et des Finances et la FONDAFIP avec le soutien du groupement européen de recherches en finances publiques (GERFIP) et la Revue française des finances publiques (RFFP), ce colloque de trois jours sera l'occasion pour les participants de débattre de plusieurs thèmes notamment "La maîtrise de la dépense publique", "Programmation budgétaire et système comptable, deux instruments stratégiques de bonne gestion", "Quel rôle pour la Cour des comptes ?" et "Le cadre juridique du contrôle fiscal".

MAP